

S 62843



PARAMOUNT SEVEN ARTS RAY STARK PRESENTENT UNE PRODUCTION PAUL GRAETZ, UN FILM DE RENÉ CLÉMENT

PARIS BRÛLE-T-IL ?



musique composée et dirigée par
MAURICE JARRE



Villemot

Paris brûle-t-il ?

Paris brûle-t-il ?

C'est la question que posa Hitler qui voulait savoir si son ordre de détruire la capitale avait été respecté.

Le film qui porte ce titre a été tourné 20 ans après la guerre, à une époque où on manquait encore de recul sur les réelles contributions de la Résistance.

On sait aujourd'hui que l'insurrection presque spontanée des Parisiens n'a pas laissé aux Allemands le temps de faire sauter les ponts et les grands édifices publics.

On a appris aussi, que la désobéissance d'un général allemand, francophile ou opportuniste, avait été décisive.

La chanson créée par Mireille Mathieu, « **Paris en colère** » ne figure pas dans le film puisqu'elle a été enregistrée plus tard sur la musique du film.